

18 septembre 2015 – n° 02
150092

CREATION D'UN BUDGET ANNEXE « ZONES D'AMENAGEMENT CONCERTÉ »

VU la délibération n° 02 du conseil municipal du 17 avril 2015, approuvant le bilan de clôture de l'opération « Herbaville » et la cession des terrains de la Société d'Equipement Vosgienne (S.E.V.) à la Ville de Saint-Dié-des-Vosges ;

VU la délibération n° 03 du conseil municipal du 17 avril 2015, approuvant le bilan de clôture de l'opération « Hellieule IV » et la cession des terrains de la S.E.V. à la Ville de Saint-Dié-des-Vosges ;

VU la délibération n° 04 du conseil municipal du 17 avril 2015, approuvant le bilan de clôture de l'opération « TSD – Grande Prairie » et la cession des terrains et bâtiment de la S.E.V. à la Ville de Saint-Dié-des-Vosges ;

VU la délibération n° 05 du conseil municipal du 17 avril 2015, approuvant le bilan de clôture de l'opération « îlot Duceux » et la cession des terrains et bâtiment de la S.E.V. à la Ville de Saint-Dié-des-Vosges ;

Considérant que les terrains et bâtiments sont destinés à être vendus, les opérations relatives à ces transactions immobilières, assujetties à la TVA, sont enregistrées dans des comptes de charges et de produits - que peuvent lier temporairement les comptes de stocks jusqu'au dénouement complet de la commercialisation – et doivent être individualisées au sein d'un budget annexe afin de ne pas bouleverser l'économie du budget principal de la collectivité ;

Considérant que la collectivité peut regrouper l'ensemble des opérations au sein d'un seul et même budget annexe ;

Considérant que les crédits nécessaires à la réalisation de ces opérations sont ouverts dans le budget principal ;

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE la création d'un Budget Annexe « Zones d'Aménagement Concerté » assujetti à la TVA et de comptabilité M14 ;
- APPROUVE le transfert des crédits du budget principal au budget annexe « zones d'aménagement concerté » par décision modificative.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

David VALENCE

VILLE DE
SAINT-DIE DES VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres
du Conseil municipal..... 35

Séance du 18 septembre 2015

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 30

Procurations..... 4

Absente excusée 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle De BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES.

Excusés et ont donné procuration :

Jean-Paul BESOMBES	à	Nicolas BLOSSE
Michel CACCLIN	à	Christine URBES
Ramata BA	à	Orhan TURAN
Nadia ZMIRLI	à	Jean-Louis BOURDON

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
